

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE
5 janvier 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
NAL Oil & Gas Trust (NAE.UN)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le plan d'arrangement en vertu duquel NAL Oil & Gas Trust (« NAL ») se convertira de la fiducie de revenu actuelle en une société versant des dividendes est maintenant complété. Selon les modalités du plan d'arrangement, chaque unité de NAL sera échangée contre une action ordinaire de la nouvelle société qui se nommera « NAL Energy Corporation » et qui se négociera sous le symbole NAE.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des unités de NAL aura lieu à l'ouverture du marché le jeudi 6 janvier 2011.

**NAL Oil & Gas Trust (NAE.UN)
CDCC - détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur unités de NAL seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 6 janvier 2011**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de NAL Energy Corporation (NAE)
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Inchangées
- **NOUVEAU CUSIP :** 62875E101

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'option **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **saisir à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Le symbole des séries existantes de NAL restera inchangé.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 002-2011